

Paris, le 2 Août 2012

Un nouveau bras d'honneur de la Direction



**5 €uros... c'est donc  
tout c'qu'on vaut !?!**

**Le 20 juin 2012, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) avaient débuté.**

Depuis lors, notre organisation syndicale a été la seule à continuer d'appeler les salariés à la mobilisation pour obtenir, entre autres, l'augmentation de nos salaires.

**Le 30 Juillet dernier, les actionnaires de Teleperformance** ont appris que le groupe se portait à merveille avec un Chiffre d'affaire au premier semestre 2012 en hausse de + 6,1 % (1 126,9M€), et **un résultat net** de 45,3M€ pour ces 6 mois, **en hausse de 36%**.

Le lendemain, TP France présente au Comité d'Entreprise (où siège un seul élu cadre), le Procès verbal de désaccord de la NAO 2012, marquant ainsi sa volonté définitive de la direction **d'arrêter les négociations salariales... avec 0% d'augmentation !**

Le 2 Août, pour se conformer à la Loi du 28 Juillet 2011 instituant la prime de partage des profits, la direction initie, pour la forme, une réunion de négociation, car c'est obligatoire.

En effet, **les dividendes** touchés par les actionnaires **ont augmenté de 39,39%** entre 2011 et 2012, passant de 0,33€ à 0,46€ par action, et cette loi oblige dans ce cas l'entreprise à verser une prime exceptionnelle à ses salariés travaillant dans une filiale française de plus de 50 salariés.

Alors, dans leur grande bonté, ils annoncent vouloir nous concéder une « aumône », une prime exceptionnelle de 5€ brut (soit **4,60 € net !** après déduction de 8% de CSG-CRDS).

## **TROP C'EST TROP !**

Entre 2007 et 2012, du fait de la seule **inflation** (indice INSEE),  
le **SMIC a augmenté de 10% en 5 ans.**

Pendant ce temps, les prix des produits du logement, du quotidien, de l'énergie, etc... ont augmenté souvent bien plus que les 10 % de l'inflation « officielle ».

**Et chez Teleperformance ?** Regardez vos fiches de paie !

**0% d'augmentation en 5 ans, nos salaires réels ont baissé...**

Nous ne devons pas laisser Teleperformance  
compter sur cette période d'été pour nous démobiliser !!

**SUD appelle toujours les salariés à faire grève**

- **tous les samedis depuis le 7 juillet,**
- **les soirs sur les horaires tardifs de 19h à 22h.**

Il faut augmenter encore la pression  
au moment où cela impacte le plus la production...  
Ce n'est que comme ça que nous serons entendus !

## **SUD appelle toujours les salariés à faire grève**

- **tous les samedis depuis le 7 juillet,**
- **les soirs sur les horaires tardifs de 19h à 22h.**

## **Les revendications de SUD**

- Augmentation de 90€ brut pour les employés, 70€ pour les agents de maîtrise, 50€ pour les cadres, une baisse de 30% sur le salaire de nos dirigeants,
- Un véritable 13ème mois pour tous sans conditions,
- Tickets restaurants pour tous les salariés sans exception et sans conditions,
- Plan de rattrapage sur 2 ans pour atteindre l'égalité salariale entre les hommes et les femmes,
- Prise en compte de l'ancienneté pour les employés avec application du fameux 3,6,3 pour les employés et agents de maîtrise. C'est à dire 3% d'augmentation au bout de 3ans puis, 6% pour la 6ème année, et 3% au bout de 9 ans,
- Changement du système de primes, abandon des quartiles,
- La Journée de Solidarité prise en charge par l'employeur,
- Une grille de classification avec une progression de 90€ à lors de chaque passage à un palier supérieur,
- Ajout d'une catégorie de technicien dans la grille de classification avec ses propres paliers de progression,
- 6 jours par an d'autorisation d'absence pour enfant malade payés à 100%,
- Jour de repos glissant quand il tombe sur un jour férié non travaillé,
- Majoration le samedi, majoration pour les heures de nuit à partir de 20h00,
- Le jour anniversaire en jour de congé supplémentaire.

**SUD** à Teleperformance France

[www.sudteleperformance.com](http://www.sudteleperformance.com)

Délégué Syndical Central : **Issam BAOUAFI** Tel 06 84 93 63 69

Délégué Syndical Central Adjoint : **Gaylor DUVAL** Tel 06 10 17 59 18